



## LA FÉCONDITÉ DANS LANAUDIÈRE EN 1994-1998

### PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

En juin 2002, la Direction de santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière publiait un document intitulé *Bilan de la fécondité et de la périnatalité dans Lanaudière, 1994-1998*<sup>1</sup>. Ce fascicule rend compte des faits saillants marquant le bilan de la fécondité dans Lanaudière et ses sous-régions<sup>2</sup>. La plupart des indicateurs sont présentés selon le lieu de résidence de la mère correspondant au territoire de municipalité régionale de comté (MRC) de Lanaudière (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm).

#### Le nombre annuel de naissances vivantes

Au cours de la période 1994-1998<sup>3</sup>, les Lanaudoises ont donné naissance à environ 4 540 nouveau-nés à chaque année. Au cours de cette période, le nombre de naissances vivantes survenues dans Lanaudière et au Québec a respectivement chuté de 23,4 % et de 16,3 %. Le nombre de naissances lanaudoises est ainsi passé de 5 202 en 1994 à 3 987 en 1998.

La diminution du nombre de naissances vivantes entre 1994 et 1998 est observée dans toutes les MRC lanaudoises. Elle est par contre plus importante dans la MRC de L'Assomption (-33,5 %) qu'elle ne l'est dans les autres MRC. La baisse la plus faible est enregistrée

dans les MRC de Montcalm (-14,6 %) et des Moulins (-16,5 %). Elle se situe à -26,9 % dans la MRC de D'Autray, à -23,9 % dans la MRC de Joliette et à -19,8 % dans la MRC de Matawinie. (tableau 1)

Selon les projections réalisées par l'Institut de la statistique du Québec, le nombre annuel moyen de naissances vivantes devrait se chiffrer à un peu moins de 4 000 dans Lanaudière de 1999 à 2006. En 2011, leur nombre devrait passer la barre des 4 100 pour atteindre 4 245 en 2016. Le nombre de naissances vivantes devrait pour sa part passer de 73 175 en 1999 à 71 292 en 2016 au Québec.

**Tableau 1**  
**Nombre de naissances vivantes selon la MRC, Lanaudière et le Québec, 1994 à 2016**

Année	D'Autray	Joliette	L'Assomptio n	Les Moulins	Matawinie	Montcalm	Lanaudière	Le Québec
1994	490	623	1 486	1 579	496	528	5 202	90 417
1995	429	534	1 335	1 485	443	488	4 714	87 258
1996	470	547	1 285	1 445	450	503	4 700	85 130
1997	417	488	1 067	1 290	384	440	4 086	79 724
1998	358	474	988	1 318	398	451	3 987	75 674
<i>Variation 1994-1998 (%)</i>	-26,9	-23,9	-33,5	-16,5	-19,8	-14,6	-23,4	-16,3
1999	352	457	930	1 224	378	408	3 749	73 175
2000	355	467	951	1 253	375	411	3 812	73 937
2001	357	474	948	1 259	371	410	3 819	73 677
2006	383	494	981	1 325	372	444	3 999	73 294
2011	397	474	1 019	1 379	393	460	4 122	72 159
2016	411	441	1 042	1 454	424	473	4 245	71 292
<i>Variation 1999 à 2016 (%)</i>	16,8	-3,5	12,0	18,8	12,2	15,9	13,2	-2,6

Note : Le nombre de naissances de 1999 à 2016 est obtenu à partir des projections de l'Institut de la statistique du Québec.

Sources : MSSS, Fichier des naissances vivantes, 1994 à 1998.

PELLETIER, G., *La population du Québec par territoire de CLSC, par territoire sociosanitaire et par région sociosanitaire pour la période de 1981 à 2021*, MSSS, 2000.

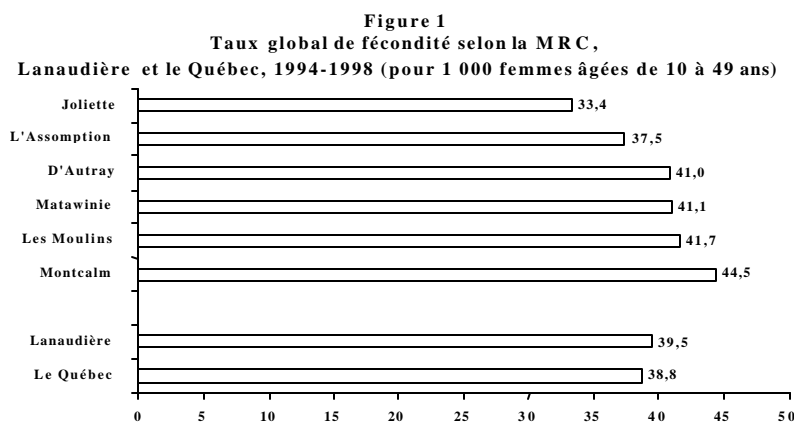
HUOT, B. et É. CADIEUX. *Projections de la population selon le sexe et l'année d'âge. Regroupements de municipalités de la région de Lanaudière, 1996 à 2021*, RRSSS de Lanaudière, 2001.

## Le taux de fécondité

Au cours de la période 1994-1998, le taux de fécondité des Lanaudoises est demeuré similaire à celui des Québécoises (39,5 naissances vivantes pour 1 000 femmes âgées de 10 à 49 ans contre 38,8 pour le Québec). Il est toutefois nettement plus faible que celui du Québec dans la MRC de Joliette (33,4), alors qu'il est beaucoup plus élevé dans les MRC de Montcalm (44,5) et des Moulins (41,7). Il est semblable à celui du Québec dans les MRC de Matawinie (41,1), de D'Autray (41,0) et de L'Assomption (37,5). (figure 1)

## L'indice synthétique de fécondité

Toujours en 1994-1998, l'indice synthétique de fécondité des Lanaudoises se chiffre à 1,75 enfant par femme et celui des Québécoises à 1,57. Les indices synthétiques de fécondité les plus élevés sont observés dans les MRC de Montcalm (1,94) et de Matawinie (1,92). Ils sont suivis par ceux des MRC des Moulins (1,79), de D'Autray (1,78), de L'Assomption (1,67) et de Joliette (1,55)<sup>4</sup>. C'est donc dire que toutes les MRC lanaudoises, sauf celle de Joliette, affichent un indice synthétique de fécondité supérieur à celui du Québec. (tableau 2)



**Tableau 2**  
**Indice synthétique de fécondité selon la MRC,**  
**Lanaudière et le Québec, 1979-1983 à 1994-1998 (nombre d'enfants par femme)**

Territoire	1979-1983	1984-1988	1989-1993	1994-1998
D'Autray	1,67	1,38	1,84	1,78
Joliette	1,52	1,37	1,55	1,55
L'Assomption	1,71	1,52	1,88	1,67
Les Moulins	1,77	1,65	1,96	1,79
Matawinie	1,73	1,74	2,22	1,92
Montcalm	1,73	1,51	1,95	1,94
Lanaudière	1,68	1,53	1,89	1,75
Le Québec	1,56	1,39	1,62	1,57

Note : L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait un groupe de femmes à la fin de leur vie reproductive si elles avaient, à chaque âge, la fécondité observée durant une période donnée.

Sources : MSSS, Fichier des naissances vivantes, 1994 à 1998.

GUILLEMETTE, A. *Des mères et des enfants. La fécondité et la périnatalité dans Lanaudière de 1979 à 1993*, RRSS de Lanaudière, 1996.

De 1,68 enfant par femme en 1979-1983, l'indice synthétique de fécondité des Lanaudoises est passé à 1,75 en 1994-1998 (1,56 à 1,57 au Québec). Il était par contre de 1,89 en 1989-1993 (1,62 au Québec). Cette diminution plus brusque dans Lanaudière qu'au Québec fait en sorte que l'écart entre les deux territoires s'est amenuisé. Par rapport à la période 1979-1983, l'indice synthétique de fécondité de 1994-1998 s'est accru dans toutes les MRC lanaudoises, sauf dans la MRC de L'Assomption. Depuis 1989-1993, par contre, il a diminué ou est resté stable dans toutes les MRC de Lanaudière.

### L'indice synthétique de grossesses<sup>5</sup>

L'indice synthétique de grossesses des Lanaudoises atteint 2,36 grossesses par femme et celui des Québécoises se chiffre à 2,28 en 1995-1998<sup>6</sup>. Dans Lanaudière, l'indice synthétique de fécondité représente 72,5 % de l'indice synthétique de grossesses alors que l'indice synthétique d'interruptions volontaires de grossesses (IVG) compte pour 20,8 % et celui de fausses couches 6,8 %. Donc, dans Lanaudière, il y a en 1995-1998 environ 73 naissances, 21 IVG et sept avortements spontanés pour 100 grossesses. (tableau 3)

**Tableau 3**  
**Indice synthétique de grossesses, Lanaudière et le Québec, 1995-1998 (grossesses par femme)**

	Lanaudière	Part relative de la composante (%) <sup>1</sup>	Le Québec	Part relative de la Composante (%) <sup>1</sup>
Indice synthétique de fécondité	1,71	72,5	1,56	68,4
Indice synthétique d'interruptions volontaires de grossesses	0,49	20,8	0,58	25,4
Indice synthétique de fausses couches (avortements spontanés)	0,16	6,8	0,14	6,1
<b>Indice synthétique de grossesses</b>	<b>2,36</b>	<b>100,0</b>	<b>2,28</b>	<b>100,0</b>

1. La somme des pourcentages peut ne pas égaier 100 % en raison des arrondis.

Source : PAGEAU, M., R. CHOINIÈRE, M. FERLAND et Y. SAUVAGEAU. *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions. Édition 2001*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 2001.

### Le taux de grossesses à l'adolescence

Dans Lanaudière en 1997<sup>7</sup>, les taux de grossesses à 14-17 ans les plus élevés se retrouvent dans le territoire du CSSS de Matawinie (31 grossesses pour 1 000 femmes) et du CLSC-CHSLD D'Autray (26). Suivent, selon

l'ordre décroissant, le CLSC Lamater (19), le CLSC de Joliette (18), le CLSC-CHSLD Montcalm (17) et le CLSC-CHSLD Meilleur (15). Toujours en 1997, le taux de grossesses à 18-19 ans culmine à 76 grossesses pour 1 000 femmes dans le territoire du CSSS de Matawinie. Il est suivi, loin derrière, par ceux

du CLSC Lamater (64), du CLSC-CHSLD D'Autray (58), du CLSC-CHSLD Meilleur (55), du CLSC-CHSLD Montcalm (52) et du CLSC de Joliette (51). (tableau 4)

**Tableau 4**  
**Taux de grossesses à l'adolescence et de ses composantes selon le groupe d'âge et le territoire de CLSC-CHSLD, Lanaudière, 1997 (pour 1 000 femmes)**

	CLSC-CHSLD D'Autray	CLSC Joliette	CLSC-CHSLD Meilleur	CLSC Lamater	CSS De Matawinie	CLSC-CHSLD Montcalm	Lanaudièr e
<b>14-17 ans</b>							
Taux de fécondité	6	5	3	4	13	6	5
Taux d'interruptions volontaires de grossesses	17	10	12	15	14	11	13
Taux de fausses couches (avortements spontanés)	3	3	1	1	3	0	2
Taux de grossesses	26	18	15	19	31	17	19
<b>18-19 ans</b>							
Taux de fécondité	31	26	24	24	39	23	26
Taux d'interruptions volontaires de grossesses	21	22	29	38	32	23	29
Taux de fausses couches (avortements spontanés)	6	3	2	3	5	7	3
Taux de grossesses	58	51	55	64	76	52	58

Source : ROCHON, M. *Taux de grossesses pour 1 000 femmes selon l'âge et l'issue, région de résidence 14, 1997* (tableau spécial non diffusé), Québec, MSSS, 1999.

## Conclusion

La chute du nombre de naissances vivantes entre 1994 et 1998 est, toutes proportions gardées, plus importante dans Lanaudière qu'elle ne l'est au Québec. Elle se chiffre en effet à 23,4 % comparativement à 16,3 % pour le Québec. Une hausse du nombre annuel de naissances vivantes est par contre prévue dans Lanaudière entre 1999 et 2016 (3 749 à 4 245). Cette projection se démarque de celle établie pour le Québec où c'est plutôt une diminution du nombre des naissances vivantes qui est envisagée (73 175 à 71 292). Ce constat fait en sorte que Lanaudière devrait avoir une évolution des besoins en obstétrique et en périnatalité qui pourrait être différente de celle de l'ensemble du Québec.

Les taux encore élevés de fécondité à l'adolescence et d'interruptions volontaires de grossesses chez

l'ensemble des femmes demeurent préoccupants. Ceci fait en sorte qu'il faut peut-être s'interroger sur la pertinence d'assurer la gratuité de tous les moyens de contraception (orale, pilule du lendemain, condom, stérilet, diaphragme). Le coût d'une interruption volontaire de grossesse est en effet beaucoup plus élevé que celui d'une boîte de pilules contraceptives.

Dans cet optique, la Direction de santé publique compte faciliter encore plus l'accessibilité aux moyens de contraception tout en investissant davan-tage dans les activités d'éducation sexuelle et l'im-plantation de cliniques de planification familiale.

André Guillemette  
 Agent de recherche  
 sociosanitaire

Dalal Badlissi (coll.)  
 Médecin-conseil

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir le document suivant : GUILLEMETTE, André, et Dalal BADLISSI (coll.). *Bilan de la fécondité et de la périnatalité dans Lanaudière, 1994-1998*, Saint-Charles-Borromée, RRSS de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2002, 114 p.

<sup>2</sup> Deux autres fascicules ont aussi été produits. L'un traite de la durée de gestation et du poids à la naissance et le second traite de la mortalité et de la morbidité hospitalière chez les enfants âgés de moins d'un an.

<sup>3</sup> Dernière période où les données étaient disponibles au moment de la rédaction du fascicule.

<sup>4</sup> Un indice synthétique de fécondité de 2,10 enfants par femme est considéré comme étant suffisamment élevé pour assurer la reproduction d'une population. En d'autres termes, un indice qui est inférieur à 2,10 ne peut qu'engendrer une diminution des effectifs de population s'il n'y a pas un apport externe (immigration) compte tenu des taux de mortalité actuels au sein de la population.

<sup>5</sup> L'indice synthétique de grossesses prend en compte les indices synthétiques de fécondité, d'IVG et de fausses couches (avortements spontanés).

---

<sup>6</sup> Les données relatives aux IVG et aux fausses couches ne sont pas disponibles pour l'année 1994.

<sup>7</sup> Les taux de grossesses à l'adolescence intrarégionaux ne sont disponibles que pour l'année 1997 et par territoire de CLSC.

Dépôt légal : troisième trimestre 2002

ISBN : 2-89475-127-3

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec